



## Contestation d'une dépense imputée sur mon compte par le syndic de l'immeuble

Par Retif, le 24/07/2019 à 20:18

Bonjour:

le syndic de l'immeuble inclut dans mes charges du deuxième trimestre, un montant de 115 euros pour recherche de fuite dans mon appartement. Je ne suis pas à l'origine de cette intervention qui a été demandée soit par la concierge soit par un autre copropriétaire. De plus la recherche s'est avérée négative. Pas de fuite chez moi. J'ai donc contesté cette charge et demandé à recevoir un appel de fond modifié reflétant les sommes que je dois effectivement. A ce jour je n'ai pas de réponse sur le fond de ma contestation, mais je reçois une lettre de relance pour le montant total non corrigé assorti d'une menace de frais de mise en demeure de 72 euros.

que puis-je faire?

merci pour votre aide